Motif d'annulation :

Erreur dans l'article n°8 et article n°10

1-au lieu de mentionner l'unité en mètre linéaire et la quantité de 1000 mètre de câble à l'article 10 il a été mentionné 1 unité.

2- au lieu de mentionner l'unité en unité de 1 de NVR il a été mentionné 1000 ml de NVR.